

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU GOUVERNEMENT
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans ses locaux de l'avenue Foch le lundi 30 octobre 2000.

A l'issue de cette réunion, au cours de laquelle le gouvernement a adopté un arrêté, le communiqué suivant est diffusé.

Dans le cadre des élections pour le renouvellement partiel des membres de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a complété la liste des sièges à pourvoir à la suite de la démission de deux membres.